

## POLITIQUE

# RDC-Rwanda : comment un Français s'est retrouvé détenu au secret à l'ANR

*Jeune Afrique*, 15 mars 2023



Jean Hervé Mbelu Biosha, le patron de l'ANR. © Montage JA : Saad pour JA

**Courant février, un ressortissant français a été arrêté à la frontière entre le Rwanda et la RDC. Détenu à Kinshasa, il n'a été libéré que le 2 mars, deux jours avant l'arrivée d'Emmanuel Macron dans le pays.**

Sa détention n'a fait l'objet d'aucune communication et est, encore aujourd'hui, placée sous le sceau du secret. Pourtant, selon les informations de *Jeune Afrique*, un ressortissant français a été détenu pendant plusieurs semaines à Kinshasa dans les locaux de l'Agence nationale de renseignement (ANR) congolaise dirigée par **Jean-Hervé Mbelu Biosha**.

### **Randonnée dans le Kivu**

Le jeune homme de 23 ans séjournait au Rwanda pour un séjour privé. Étudiant, il venait de passer un concours d'entrée pour intégrer la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le service de renseignements français. En attendant d'en recevoir les résultats, il avait décidé de prendre quelques semaines de vacances en solitaire et en terres africaines.

Au Rwanda, il se lance dans l'exploration de l'ouest du pays. Selon une source proche du dossier, le jeune homme a même entamé une randonnée dans la zone frontalière avec la RDC – instable s'il en est –, effectuant même une sortie en bateau sur le Kivu. C'est alors qu'il a été arrêté – aux alentours du 13 février – par des hommes en armes, membres d'un groupe armé local.

Selon nos informations, ces combattants l'ont ensuite remis aux forces armées congolaises (FARDC), lesquelles l'ont interrogé afin de comprendre pourquoi un Français tentait, selon eux, de pénétrer clandestinement en RDC. Les données du téléphone du jeune homme indiquent que celui-ci a aussitôt été conduit à Kinshasa.

### **Chassé-croisé avec Macron**

La géolocalisation de l'appareil, restée active quelques temps après son arrestation, prouve ainsi que le Français a été confié aux soins de l'ANR, où le téléphone a rapidement cessé d'émettre. D'après nos informations, il a ensuite fallu quelques jours pour que le sort du jeune homme – accusé d'avoir traversé illégalement la frontière – soit connu des autorités françaises, grâce à l'alerte lancée par sa famille et notamment par son père, journaliste.

Le Quai d'Orsay a en effet confirmé à *Jeune Afrique* être intervenu dans le dossier, via son centre de crise notamment chargé de régler les affaires de détentions et d'enlèvements de Français à l'étranger, ainsi que dans le cadre de la « protection consulaire ». Mais rapidement, ce sont les éléments de la DGSE – dont le patron **Bernard Émié** a lui-même été averti – qui ont pris la situation en main.

L'agence française est ainsi entrée en négociations avec l'ANR, via son représentant à l'ambassade de France à Kinshasa. Le jeune homme a finalement été libéré le 2 mars et rapatrié dans la nuit à Paris, où son avion s'est posé le 3 mars. Le lendemain, le président français **Emmanuel Macron** arrivait en RDC, dans le cadre de sa tournée en Afrique centrale.